

# 3 entreprises vaclusiennes parmi les 500 champions français de la croissance 2023

**LesEchos**  
WEEK-END

## Les champions de la croissance 2023

**[CooProvence](#), [Serpe](#) et [Cartonnerie Moderne](#), trois entreprises vaclusiennes, figurent dans le palmarès 2023 des 500 Champions français de la croissance\* que viennent de publier le journal [Les Echos](#) et l'institut [Statista](#).**

Spécialisée dans la création et l'entretien des espaces naturels et plantés en zone urbaine et en pleine nature, l'entreprise [Serpe](#) est basée au Thor, dans la zone d'activité la Cigalière. Créée en 1988, l'agence d'Avignon se classe en 112<sup>e</sup> position du classement avec un taux de croissance annuel moyen de 44,73% et une augmentation de 203,14% sur la période 2018-2021. L'agence historique du groupe, qui a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 51M€ en 2021, prévoit la création de 110 postes en 2023 pour porter ses effectifs au-delà des 800 salariés.

Pour rappel, le Groupe Serpe s'était classé en 421<sup>e</sup> position du classement lors de l'[édition 2021](#), avant de disparaître du palmarès en [2022](#).

C'est ensuite à [CooProvence](#), coopérative artisanale d'achats et de services spécialisée dans le domaine

Ecrit par le 12 juin 2026

de la plomberie, du chauffage, du sanitaire et de l'électricité, de figurer en 153<sup>e</sup> position du classement 2023 des Echos. Créée en 2016, l'entreprise basée à Avignon, dans la zone d'activité de Fontcouverte, affiche un taux de croissance annuel moyen de 37,77% et une augmentation de 161,5% sur la période 2018-2021. En 2023, l'entreprise, qui a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 6M€ en 2021, prévoit la création de quatre postes.

Enfin, l'entreprise [Cartonnerie Moderne](#), expert de la fabrication d'emballages personnalisés pour les métiers de bouche, clôture ce trio d'entreprises vauclusiennes présentes dans le classement établi par le journal [Les Echos](#) et l'institut [Statista](#). Créée en 1904, l'entreprise implantée à Vedène se classe en 348<sup>e</sup> position du classement avec un taux de croissance annuel moyen de 20,2% et une augmentation de 73,68% sur la période 2018-2021. L'entreprise, déjà lauréate en 2017, a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 10M€ en 2021 et prévoit la création de six postes en 2023.

Rang ↕	Nom de l'entreprise ↕	Taux de croissance		Chiffre d'affaires		Salariés			Secteur ↕	Dép. ▼
		Annuel moyen ↕	2018-2021 ↕	2021 ↕	2018 ↕	2021 ↕	2018 ↕	Créations de postes en 2023* ↕		
112	<a href="#">Serpe</a> ⓘ	44,73 %	203,14 %	51.975.383 €	17.145.419 €	779	188	110	Industrie électrique et électrotechnique, équipements	84
153	<a href="#">Cooprovence</a> ⓘ	37,77 %	161,5 %	6.223.134 €	2.379.786 €	15	4	4	Commerce de gros	84
348	<a href="#">Cartonnerie Moderne</a> ⓘ	20,2 %	73,68 %	10.424.000 €	6.002.000 €	36	28	6	Industrie électrique et électrotechnique, équipements	84

\* Prévission du nombre de créations de postes en 2023 (déclaratif).

Le classement complet des Champions de la Croissance 2023 est à retrouver en suivant [ce lien](#).

\* le *Palmarès 2023 des Champions de la Croissance met en avant les 500 entreprises françaises indépendantes les plus dynamiques, ayant enregistré une croissance significative de leur chiffre d'affaires sur la période 2018-2021, et ayant généré au minimum 100K€ de chiffre d'affaires en 2018 et 1,5M€ de chiffre d'affaires en 2021.*

## Les vauclusiens 'Mediterranean food solutions' et 'Relais vert' champions français de la croissance

Ecrit par le 12 juin 2026



**L'avignonnais [Mediterranean food solutions \(MFS\)](#) et le carpentrassien [Relais vert](#) figurent dans [le dernier palmarès des 500 Champions français de la croissance 2022](#) que vient de publier notre confrère [Les Echos week-end](#).**

Pour la seconde année consécutive la société avignonnaise Mediterranean food solutions (MFS) apparaît dans le classement des 500 entreprises hexagonales\* affichant les plus fortes croissances réalisé par [Les Echos](#) en partenariat avec [Statista](#).



Spécialisée dans l'importation de produits alimentaires italiens frais, surgelés ou d'épicerie, MFS est basée dans la zone d'Agroparc. [L'an dernier](#), cette société créée en 2012 par [Massimiliano Martire](#), était arrivée en 133<sup>e</sup> position. Cette année, elle se classe à la 449<sup>e</sup> place avec un taux de croissance annuel moyen de 14,94% et une augmentation de 51,85% sur la période 2017-2020. Mediterranean Food Solutions, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 4,8M€, en 2020 prévoit l'embauche de 3 personnes cette année.

### **Relais vert compte recruter 50 personnes**

C'est ensuite Relais vert, spécialiste de la logistique des produits bio, de figurer en 491<sup>e</sup> position de classement 2022 des Echos. Le groupe familial qui a vu le jour en 1986 affiche une croissance annuelle moyenne de 12,91% et de 43,93% entre 2017 et 2020. L'entreprise implantée dans la zone de Bellecour, au cœur du pôle d'activités de Carpensud, a réalisé un chiffre d'affaires de 173,5M€ en 2020 contre 120,45M€ trois ans auparavant. Elle prévoit la création d'une cinquantaine de postes en 2022 pour porter ses effectifs bien au-delà de 300 personnes dès cette année.

A noter, que [le groupe Serpe](#), implanté dans la zone de la Cigalière au Thor, n'apparaît plus dans ce classement après avoir été présent [en 421<sup>e</sup> position dans la précédente édition](#).

Ecrit par le 12 juin 2026

Rang ^	Nom de l'entreprise	Taux de croissance		Chiffre d'affaires		Salariés		
		Annuel moyen	2017-2020	2020	2017	2020	2017	Créations de postes en 2022*
449	Mediterranean Food Solutions 	14,94 %	51,85 %	4.847.850 €	3.192.423 €	6	4	3
491	Relais Vert 	12,91 %	43,93 %	173.502.766 €	120.545.921 €	260	180	50

### \*Méthodologie

Le palmarès des Champions de la croissance 2022 est composé d'une liste de 500 entreprises ayant leurs sièges en France et qui ont réalisé entre 2017 et 2020 une croissance significative de leurs chiffres d'affaires. Il s'agit aussi bien de PME que de sociétés cotées en bourse. Pour être inclus dans le palmarès Les Champions de la croissance 2022, les entreprises devaient notamment respecter les critères suivants :

- avoir généré au minimum 100.000 euros de chiffre d'affaires en 2017,
- avoir généré au minimum 1.500.000 d'euros de chiffre d'affaires en 2020,
- être indépendante (ne pas être une filiale ou une succursale d'une autre entité),
- - avoir son siège en France,
- - avoir une croissance principalement interne sur la période 2017-2020.